

Rapport semestriel 30.06.2018

Fund Life Opportunity Selection 5 Dynamic

Table des matières

Table des matières.....	1
1. Définition	2
2. Politique d'investissement de Fund Life Opportunity Selection 5 Dynamic.....	2
3. Composition d'AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic en montants et pourcentages au 30 juin 2018.....	3
4. Gestionnaires	3
5. Mouvements dans la composition du portefeuille AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic en 2018 (en euro)	3
6. Evolution de la valeur de l'actif AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic	3
7. Evolution graphique de la valeur de l'unité d'AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic	4
8. Description des risques	4
8.1. Situation du risque	4
8.2. Indicateur de risque : la classe de risque	5



1. Définition

Life opportunity selection 5 dynamic - AXA Bank Europe nv est un produit d'assurance-vie de la « branche 23 », émis par AXA Belgium et lié au fonds d'investissement interne « Fund Life opportunity selection 5 dynamic », propriété d'AXA Belgium, appelée ci-après « l'entreprise d'assurances. Ce fonds est géré par AXA Belgium dans l'intérêt exclusif des souscripteurs ou des bénéficiaires des conventions d'assurance qui lui sont liées. Le versement effectué par le souscripteur est investi dans le fonds d'investissement interne 'Fund Life opportunity selection 5 dynamic' et converti en un certain nombre de parts de ce fonds d'investissement interne, appelées « unités ».

Durée du fonds d'investissement interne

A l'échéance de l'EMTN sous-jacent, à savoir le 28/02/2025, la valeur de l'unité sera de 90 euros, majorée de 120% de l'augmentation éventuelle liée à l'évolution d'un panier équilibré de deux fonds d'investissement Arty et Ethna Global Dynamisch (T), sauf en cas de défaut de paiement ou de faillite de l'émetteur (AXA Bank Europe sa) de l'EMTN dans lequel le fonds interne « Fund Life opportunity selection 5 dynamic » investit pour une période allant du 30/03/2015 au 28/02/2025.

Tout retrait d'une partie des unités du contrat entraîne une diminution immédiate et proportionnelle de cette garantie de rendement.

2. Politique d'investissement de Fund Life Opportunity Selection 5 Dynamic

L'objectif d'investissement du fonds interne est qu'à l'échéance de l'EMTN sous-jacent, à savoir le 28/02/2025, la valeur de l'unité qui était de 100 euros au départ s'élève toujours à 90 euros majorée de 120% de l'augmentation éventuelle liée à la croissance d'un panier équilibré de deux fonds d'investissement : Arty et Ethna Global Dynamisch (T), sauf en cas de défaut de paiement ou de faillite de l'émetteur (AXA Bank Europe sa) de l'EMTN dans lequel le fonds interne investit pour une période allant du 30/03/2015 au 28/02/2025. AXA Belgium ne répond pas de la défaillance de cet émetteur, dont les conséquences restent à charge des souscripteurs. Tout retrait d'une partie des unités du contrat entraîne une diminution immédiate et proportionnelle de cette garantie de rendement.

Durant 9 ans et 11 mois, le fonds d'investissement interne « Fund Life opportunity selection 5 dynamic » investit ses actifs (les versements nets cumulés – après déduction de la taxe de 2% et des frais d'entrée de max. 3 % - des souscripteurs dans Life opportunity selection 5 dynamic – AXA Bank Europe sa à concurrence de 100% dans un Euro Medium Term Note (code ISIN: BE6275349312) exclusivement réservé aux investisseurs institutionnels et émis par AXA Bank Europe sa.

A compter du 01/03/2025, la réserve de Life opportunity selection 5 dynamic - AXA Bank Europe sa est réinvestie dans le fonds monétaire « Axa Trésor Court Terme » pour une durée de trois mois, ou un fonds d'investissement similaire à supposer qu'AXA Trésor Court Terme ne soit plus commercialisé à ce moment.

AXA Bank Europe sa a deux notations publiques attribuées par des agences de notation indépendantes:

- Standard & Poor's: A+/A-1 met stabiel vooruitzicht
- Moody's: A2/P-1 met negatief vooruitzicht

Il s'agit des notations au 03/04/2018. Celles-ci sont revues à intervalle régulier et peuvent être adaptées. Le risque financier est supporté par les souscripteurs.



3. Composition d'AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic en montants et pourcentages au 30 juin 2018

Intern fonds	Actief	ISIN	Munt	Hoeveelheid	Koers	Waarde (€)	% Portefeuille	% Actief
Fund Life Opportunity Selection 5 Dynamic	AXA Belgium Finance (NL) B.V. - Life Opportunity Selection 5 Dynamic	BE6275349312	EUR	84.050	92,40	7.766.354	100,00%	100,00%

L'actif sous-jacent est constitué des actifs à revenu fixe et une partie optionnelle. La valeur de la partie optionnelle s'élève à 8,82% du total actif.

4. Gestionnaires

Gestionnaire du fonds interne Fund Life Opportunity Selection 5 Dynamic

AXA Belgium SA
Place du Trône 1,
1000 Bruxelles

5. Mouvements dans la composition du portefeuille AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic en 2018 (en euro)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Souscription	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	0	0	0	-117.000	0
	0	0	0	0	-117.000	0

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Souscription	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

6. Evolution de la valeur de l'actif AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic

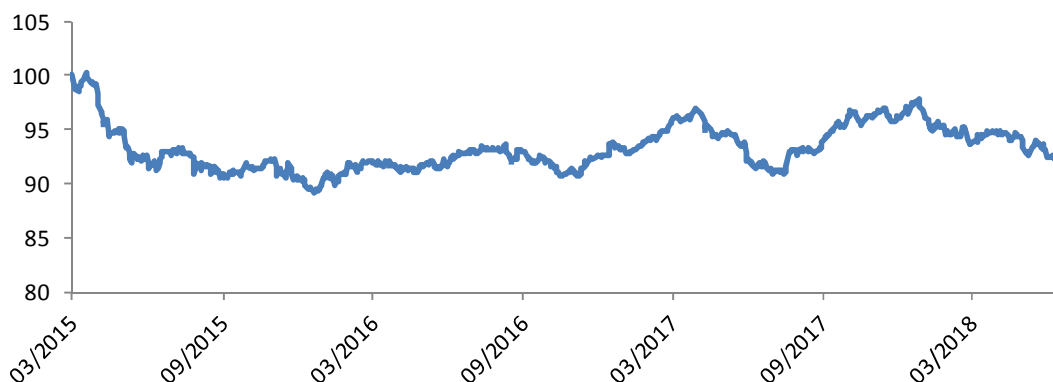
Fonds interne	Actif	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018
Fund Life Opportunity Selection 5 Dynamic	AXA Belgium Finance (NL) B.V. - Life Opportunity Selection 5 Dynamic	8.077.520	7.842.760	7.766.354



7. Evolution graphique de la valeur de l'unité d'AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic

Le graphique donne l'évolution depuis le lancement jusqu'à 30/06/2018

AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic



8. Description des risques

8.1. Situation du risque

- **d'un risque de crédit:** si l'émetteur et/ou le garant (respectivement AXA Bank Europe s.a.) était en défaut, par exemple en cas de faillite, il se pourrait que vous, en tant qu'investisseur, perdiez tout ou partie de votre capital.
- **d'un risque de fluctuation du cours:** si vous cédez avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé à ce moment par divers facteurs, dont l'évolution générale des taux d'intérêt (en cas d'augmentation des taux du marché, ce prix sera inférieur), de la volatilité des marchés et de la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de ces facteurs, il se pourrait que la valeur de rachat soit inférieure à la valeur d'achat nominale. Vous n'avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant taxe et frais) qu'à l'échéance finale, sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **d'un risque de liquidité :** cet instrument de dette n'est pas coté sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe s.a. va proposer quotidiennement, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles, un prix de rachat. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance finale devra donc le faire à un prix de rachat qui pourrait être inférieur au capital investi (avant taxe et frais).
- **Risque de capital:** à l'échéance finale, il est possible que le capital investi (hors frais) ne soit pas remboursé intégralement. En fonction de l'évolution du sous-jacent, une perte jusqu'à 10 % est possible.



8.2. Indicateur de risque : la classe de risque

La classe de risque offre une indication du risque lié à un investissement.

Elle se calcule sur la base de l'écart type sur une base annuelle des rendements mensuels, exprimés en euro.

Les classes de risque sont définies comme suit :

- classe 0 : l'écart type se situe entre 0 et 2,5%
- classe I : l'écart type se situe entre 2,5% et 5%
- classe II : l'écart type se situe entre 5% et 10%
- classe III : l'écart type se situe entre 10% et 15%
- classe IV : l'écart type se situe entre 15% et 20%
- classe V : l'écart type se situe entre 20% et 30%
- classe VI : l'écart type est supérieur à 30%

Evolution de la classe de risque d'AXA Life Opportunity Selection 5 Dynamic:

- Classe de risque au 30 juin 2018: IV

